

Communiqué de presse



Charte des Supports de Culture : une assurance qualité pour les terreaux et les paillages !

Comme chaque année, la CAS a fait le bilan des contrôles obligatoires réalisés dans le cadre de la Charte des Supports de Culture. Ces contrôles sont effectués par des laboratoires accrédités, sur les sites de tous les fabricants adhérents de la CAS, pour les supports de culture et paillages, destinés au grand public et aux professionnels.

Les vérifications des paramètres d'innocuité (éléments traces métalliques, et test cresson) n'ont fait ressortir aucune anomalie.

Concernant le contrôle du respect des quantités annoncées, les mesures 2014 font ressortir un volume réel moyen à plus de 103 % du volume déclaré, et une conformité aux exigences de la Charte des Supports de Culture pour 99 % des échantillons contrôlés !

[liste des sociétés agréées disponible sur <http://www.cas-asso.com/fr/Espace-presse/Charte-des-supports-de-culture/Liste-des-societes-agreees-a-la-charte>]